



Municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes

Mot du maire

Le conseil municipal a adopté une résolution, qui avertit le gouvernement que dans les conditions actuelles; nous sommes contre l'exploitation du gaz de schiste. Jusqu'ici nous n'avons que des mauvais commentaires sur l'exploitation du gaz de schiste.

Afin d'être mieux renseigné, j'ai décidé d'accompagner un groupe de personnes qui iront en Pennsylvanie; afin de voir les conséquences dues à ces explorations. Nous à Saint-Luc-de-Vincennes, nous avons une grande richesse, qui est notre eau potable de première qualité.

Nous avons le devoir de protéger notre eau et nous ne

pouvons pas risquer de polluer notre eau.

Les compagnies qui veulent exploiter le gaz de schiste, le font sûrement pour des profits financiers, nous ne devons pas prendre la chance de perdre une richesse essentielle à notre santé.

Ça fait longtemps que je n'ai pas parlé de la propreté entourant nos propriétés. Il va falloir prendre les moyens d'obliger les gens qui ont des cours ressemblant à des dépotoirs. Nous avons quelques propriétés où l'insalubrité des lieux est

flagrante. Pour le bien des voisins qui subissent cela, nous allons avertir ces gens et si rien n'est fait nous poserons des actions pour régler le problème.

Jean-Claude Milot.
maire



L'Écho transmet
l'information

Dans ce numéro :

Mot du maire	1
Subvention pour rénovations	2
Collecte des ordures ménagères	2
Divers communiqués	3
Votre chien dans les endroits publics	3
Les coordonnées de l'organisation municipale	4
Services et activités offerts aux citoyens	4

Collecte de canettes / Comité des loisirs

Comme par les années passées le **Comité des loisirs et social** tiendra une **journée de cueillette de canettes, samedi 15 octobre prochain.**

Nous aimerions que vous mettiez vos canettes au bord du chemin pour aider le travail de nos bénévoles.

Les sous amassés servent à bonifier les activités offertes par l'organisme.

Merci à l'avance
pour votre générosité !



BIBLIOTHÈQUE

Prochaines dates d'ouverture pour les mercredi matins, de 10h à 11h :

12 octobre
2 novembre
23 novembre
14 décembre

PROGRAMMES À L'HABITATION / MRC DES CHENAUX

Programme RénoVillage

Vous êtes propriétaire-occupant d'une résidence en milieu rural qui nécessite des réparations majeures ? Le revenu de votre ménage est limité ? Ce programme peut vous aider, certaines conditions s'appliquent.

Les travaux admissibles sont : la structure, le chauffage, la charpente, l'électricité, la plomberie, la sécurité incendie.

Programme d'adaptation

de domicile

Vous êtes une personne handicapée et limitée dans l'accomplissement de vos activités ? Vous devez modifier ou adapter votre domicile pour pouvoir y entrer et en sortir plus facilement ? Vous avez de la difficulté à accéder aux pièces de votre domicile et aux commodités essentielles à votre vie quotidienne ? Ce programme peut vous aider.

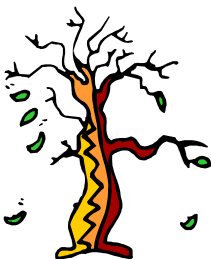
Les dépliants de ces programmes, sont disponibles au bureau municipal et à la MRC.

Pour de plus amples informations contacter :

Madame Kathy Lescadres
pour ces programmes (819)
840-0704 poste 2200 ou
par courriel : info@mrcdeschenaux.ca



**Un coup de pouce financier
ça fait du bien !**



Du 15 octobre au 15 novembre

APPORTEZ VOS FEUILLES MORTES À LA FERME

Pour une troisième année, la Fédération de l'UPA de la Mauricie tient une vaste campagne de récupération des feuilles mortes. Grâce à l'implication de nombreux agriculteurs, il est possible pour les citoyens d'apporter leurs feuilles mortes directement à l'une des trente-neuf fermes participant à cette campagne.

Les feuilles mortes, facilement valorisables, constituent un véritable cadeau de la nature et la Régie de ges-

tion des matières résiduelles de la Mauricie est heureuse de contribuer, à titre de partenaire à cette campagne.

Nous encourageons les citoyens à apporter leurs feuilles mortes chez une des fermes participantes. S'ils utilisent des sacs en papier, ils n'ont qu'à les laisser à l'endroit indiqué par un panneau et, s'ils utilisent des sacs en plastique, ils doivent vider le contenu de ceux-ci à ce même endroit et déposer leurs sacs dans le bac réservé à cet effet.

À la ferme, seul les feuilles mortes et le gazon sont acceptés.

La campagne sera publicisée dans tous les hebdomadaires régionaux.

Vous trouverez la liste complète des fermes participantes directement à partir de la page d'accueil de ce site Internet : www.rgmm.com



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La dernière collecte hebdomadaire a eu lieu e **jeudi 22 septembre**. Donc, les collectes se feront aux deux semaines, soit les 6 octobre, 20 octobre, etc., jusqu'au printemps 2012. La date de la reprise hebdomadaire

vous sera communiquée au printemps prochain.

Actuellement, il en coûte **49.70\$ la tonne** pour enfouir les déchets, donc, **plus nous recyclons moins la facture pour l'enfouissement des déchets est élevée.**

C'est un impact direct sur votre compte de taxes.

N'OUBLIEZ-PAS QUE LE BAC ROULANT NOIR SERA OBLIGATOIRE LE 1ER JANVIER 2012

DIVERS COMMUNIQUÉS

COURS VIE ACTIVE

Le **mercredi matin à 9h30** a lieu cet activité à la salle de l'Édifice municipal. Soyez actif !

JEUX DU VENDREDI

Cet activité a lieu à tous les **vendredis** soir dès **19h00** à la salle de l'Édifice municipal. Bienvenus !

BINGO

Avis aux personnes intéressées, le bingo est recommencé, voici les prochaines dates, soit les lundis : 17 et 31 octobre ainsi que les 14 et 28 novembre 2011. Vous êtes les bienvenus !

POPOTE ROULANTE

L'équipe de la popote roulante est à la recherche de bénévoles disponibles quelques heures par mois. Soit pour faire la cuisine, soit pour faire la livraison des repas. Pour le maintien de ce service à domicile de repas, il est nécessaire de bénéficier de l'implication de nouveaux bénévoles.

Aussi, si vous souhaitez bénéficier de ce service, n'hésitez pas à contacter la responsable, madame Huguette M. Dubois au (819) 295-3407. Merci à l'avance!

ÂGE D'OR

Le **prochain dîner** des membres aura lieu le **17 novembre** prochain. Bienvenus aux non-membres qui veulent joindre à notre groupe.

COURS D'ESPAGNOL

Pour informations contactez le **(819) 295-3314**

CERCLE DES FERMIERES LES GENEVOISES

Vous invite à la prochaine rencontre, du mardi 1er novembre dès 19h30, à la Salle Léon-Simon, 2 rue du Centre, Ste-Geneviève de Batiscan. Après la courte réunion, assistez à un atelier de sapin de Noël avec un échange de décorations.

Tables

La municipalité a des tables carrés en bois de disponible, si vous êtes intéressés, faites-nous le savoir; le prix de la table est de 5.00\$.



VOTRE BILIOTHÈQUE VOUS PARLE

Saviez-vous que...

Qu'il existe un service de prêt entre bibliothèques (PEB) qui est **entièrement gratuit** et qui vous donne accès à **des millions de documents à travers le Québec**? Que ce service exclusif offert par votre bibliothèque municipale est accessible sur Internet à partir de la maison? Que vous pouvez en moyenne vous procurer ces livres **dans un délai de moins d'une semaine**?

Le service de PEB vous offre des docu-

ments de toutes sortes. Vous recherchez un livre pour vos études, vos hobbies, pour vous détendre ou bien pour initier les petits à la lecture grâce aux magnifiques livres pour la jeunesse? Et bien, ne cherchez plus! Le prêt entre bibliothèques est là pour vous!

Vous aimez les statistiques? Pour vous donner une idée, plus de **40 000** documents seront expédiés dans le Réseau BIBLIO CQLM au courant de l'année.

Comment faire pour avoir accès à tout cela? C'est fort simple, il suffit d'être abonné et d'avoir votre **NIP** (numéro d'identification personnelle) qui sera remis sur demande à la bibliothèque. www.biblioweb.qc.ca

Pour en savoir davantage, venez nous rencontrer. Il nous fera grand plaisir de vous indiquer comment utiliser ce formidable service qu'est le **PEB!**

L'équipe de la bibliothèque

VOTRE CHIEN DANS LES ENDROITS PUBLICS

Plusieurs personnes sont propriétaires de chiens sur notre territoire.

Certains autres choisissent de ne pas avoir de chien, mais subissent la négligence de certains propriétaires de chiens.

Il très désagréable de mettre les pieds dans des excréments de chiens ou de devoir ramasser ceux

de d'autres chiens.

Par civisme, lorsque vous vous circulez avec votre chien, prévoyez ce qu'il faut; pour faire le ramassage de ses excréments.

De plus lors d'une promenade, votre animal doit être retenu au moyen d'une laisse, sans quoi un tel animal; sera alors considéré comme un chien errant.

TAXES MUNICIPALES

Petit rappel aux contribuables qui ont un solde impayé !

Tout solde impayé porte un intérêt de 5% plus un 5% de pénalités.

Vous pouvez acquitter vos taxes municipales de différentes façons, soit par la poste, au bureau municipal, dans les institutions financières et par Accès-D. Nous vous remercions de votre collaboration.



Municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes

600, rue de l'Église

St-Luc-de-Vincennes (Québec) G0X 3K0

Téléphone & télécopie: 295-3782

Courriel : municipalite@stlucdevincennes.com

Page Web : www.stlucdevincennes.com

Horaire du bureau :

8 h 30 à 12 h et 12 h 30 à 16 h,

du lundi au vendredi

Autres numéros utiles :

Service ambulancier et incendie : 911

Bibliothèque municipale : 295-3608

Salle communautaire : 295-3608

Inspecteur en bâtiment : 295-3782

Inspecteur municipal : 295-3782

Urgence-Environnement : 1-866-694-5454

Le conseil municipal

de Saint-Luc-de-Vincennes

Le maire :

Jean-Claude Milot 295-3478

Les conseillers :

Françoise Asselin 295-3514

Nicole Grenon 295-3660

Marc Cossette

Jacques Lefebvre 295-3242

Robert Normandin 295-3607

Daniel André Thibeault 295-3314

La prochaine séance ordinaire :

lundi le 7 novembre à 20 h 00

Services et activités offerts aux citoyens

Monsieur Luc Normandin, **inspecteur municipal**, est responsable de l'entretien de la voirie, des réseaux d'aqueduc et d'égout et de l'édifice municipal.

M. Francis Dubreuil, **inspecteur en bâtiment**, peut vous recevoir le lundi en avant-midi pour répondre à vos questions concernant l'aménagement et l'urbanisme. Il est responsable de l'émission des permis de construction, rénovation et de démolition.

Les bénévoles de votre **bibliothèque municipale**, dirigés par Mme Louise Lemire, vous accueillent le mardi de chaque semaine entre 19 h et 20 h 30.

Le Comité loisirs et social St-Luc-de-Vincennes est un organisme à but non lucratif qui s'occupe d'organiser

des activités pour les jeunes et les moins jeunes. Mme Marie-Joëlle Carignan est la présidente de ce comité. Vous pouvez la rejoindre au numéro 295-5331.

Mme Denise Beaudoin est présidente de **l'Âge d'or**. Vous pouvez entrer en communication avec elle au numéro 295-3293.

Quant à Mme Michelle Magny, elle est responsable du **Comité des jeux du vendredi** qui s'adressent aux adultes seulement. Elle est disponible au numéro 295-3434.

La popote roulante, dirigée par Mme Huguette M. Dubois et son groupe de bénévoles, préparent des repas pour les personnes âgées ou en perte d'autonomie. Ces repas sont livrés à domicile. Vous pouvez la

rejoindre au numéro 295-3407.

Voici les coordonnées des responsables de **La Fabrique**: M. le curé Clément Jacob, au numéro 418-328-3115, M. Roger Pronovost, président de la Fabrique au numéro 295-3485, Mme Françoise Asselin, secrétaire-trésorière, au numéro 295-3514. Les sacristines : Mme Fabienne Dessureault au numéro 295-3615 et Mme Carmen Carignan au numéro 295-3248.

La Société d'histoire est dirigée par M. Théophile Beaudoin, au numéro 295-3293.

Pour obtenir de l'information sur l'un ou l'autre des comités, communiquez directement avec le responsable de chaque comité.